



HARMONISATION DE L'INFORMATIQUE POLICIÈRE SUISSE

**UN PROGRAMME DE LA CCDJP ET DE LA
CONFÉDÉRATION**

RAPPORT ANNUEL 2014

SOMMAIRE

	Page
INTRODUCTION	3
ORGANISATION ET PERSONNEL	4
Membres du comité du programme HIP 2014	
Membres de la direction du programme HIP 2014	
Membres du comité de pilotage TPI 2014	
Accord administratif de coopération policière	
EXPLOITATION	5
Comité du programme HIP	
Direction du programme HIP	
Secrétariat HIP	
FINANCES	6
APPLICATIONS HIP EN COURS D'EXPLOITATION	7
Application Suisse ePOLICE (SeP)	
Application pour les unités spéciales (AppSOE)	
INTENTIONS ET PROJETS HIP	8
Harmonisation des tableaux de codes (HTC)	
Consultation en ligne des registres d'armes (CLRA)	
Plateforme nationale de formation de la police (PNFP)	
Traitement des processus de la police (PoIVB)	
Systèmes de suivi coordonné de la situation et Réseau sécurisé de données (RSD)	
TRAVAUX D'INITIALISATION DES PROJETS	10
BILAN APRÈS TROIS ANNÉES DE TRAVAIL	10
CONCLUSIONS	11
LISTE DE DISTRIBUTION ET PUBLICATION	13
GLOSSAIRE	13

INTRODUCTION

La nouvelle organisation *Technique policière et informatique (TPI)* est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 et succède à l'ancienne CTPS. Avec l'organisation TPI, les ressources disponibles sont affectées de manière claire, les voies décisionnelles sont raccourcies, les doublons éliminés, le rythme décisionnel augmenté et les interfaces, compétences et rôles définis par rapport au programme HIP. La séparation entre le comité de pilotage TPI et la direction du programme HIP, ainsi que l'intégration des affaires du domaine Transmission dans le domaine spécialisé TIC ne sont pas encore entièrement clarifiées.

Nouvelle organisation TPI entrée en vigueur

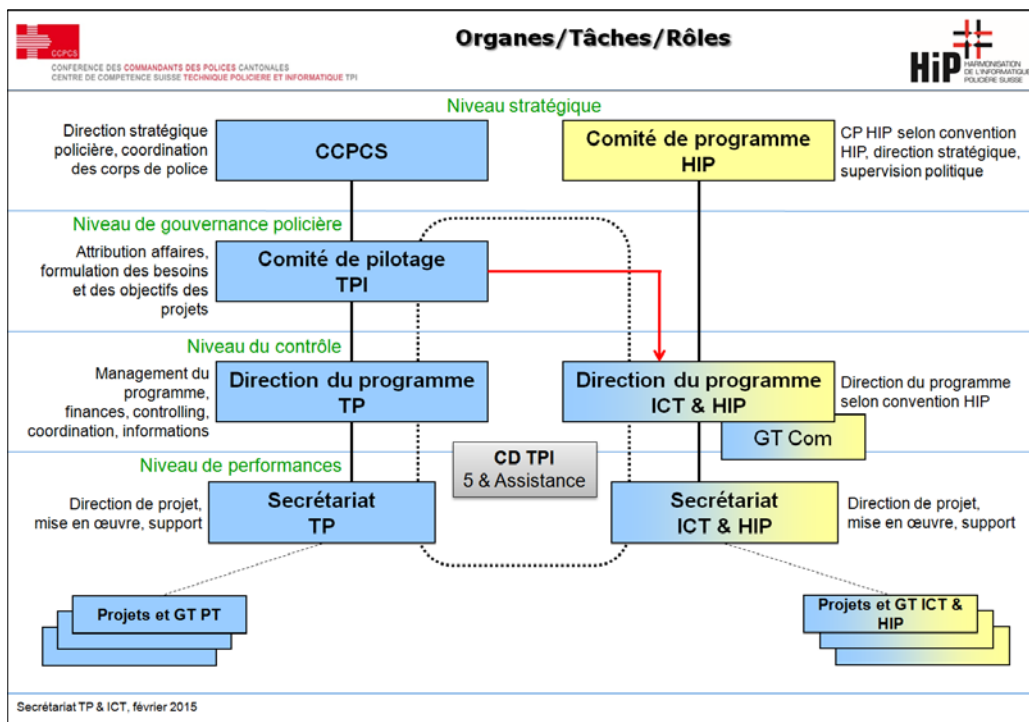


Figure 1 Organisation TPI et HIP

Dans le domaine de la communication, le premier numéro du **Bulletin d'information TPI** a été publié au printemps 2014 (en allemand et en français). Ce canal sert à la publication des informations relatives à l'ensemble du domaine TPI. La liste de distribution est très large et garantit un flux d'informations à la fois rapide et approprié à chaque niveau. Trois autres numéros ont suivi jusqu'à la fin de l'année. Les réactions recueillies jusqu'à présent laissent supposer que le bulletin répond à un véritable besoin. Il est donc prévu de publier à l'avenir six numéros par an.

CP TPI et CP HIP sont des organes complémentaires

Le Bulletin d'information TPI s'est imposé comme canal d'information pour l'ensemble de la Suisse



ORGANISATION ET PERSONNEL

Trois mutations ont eu lieu au niveau du comité du programme HIP durant l'année 2014.

Membres du comité du programme HIP 2014

- Hans-Jürg Käser, Conseiller d'Etat BE (présidence)
- Peter Gomm, Conseiller d'Etat SO
- **NOUVEAU**: Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat, VD
- Roger Schneeberger, Secrétaire général CCDJP
- Thomas Würigler, Commandant POCA Zurich et Président CCPCS
- Karl Walker, Commandant de la police de Zoug
- Pascal Luthi, Commandant POCA Neuchâtel
- Ralph Hurni, Commandant de la police de la ville de Saint-Gall
- Jean-Luc Vez, Directeur fedpol (jusqu'à la mi-2014)
- **NOUVEAU**: Nicoletta della Valle, Directrice fedpol (à partir d'août 2014)
- Jürg Noth, Commandant Cgfr
- Karl Gasser, Chef de l'informatique DFJP (jusqu'à la mi-2014)
- **NOUVEAU**: Christian Hirschi, Chef de l'informatique DFJP (à partir de la mi-2014)
- Peter Wüthrich, Chef des infrastructures, OFPP
- Markus Rösli, Président de la direction du programme HIP
- Roman Pfister, Programme Manager HIP
- Kurt Bader, Coll. scientifique HIP (rempl. PM HIP, à partir de mars 2014)
- Invités permanents: Bernhard Prestel et Hanspeter Uster (conseillers)

Plusieurs changements ont eu lieu au sein de la direction du programme car divers membres ont pris leurs nouvelles fonctions dans le comité de pilotage TPI début 2014.

Membres de la direction du programme HIP 2014

- Markus Rösli, Président de la direction du programme HIP
- Roman Pfister, Programme Manager HIP
- **NOUVEAU**: Kurt Bader, Collaborateur scientifique HIP
- **NOUVEAU**: Ruedi Baumgartner, Concordat de police de Suisse centrale
- **NOUVEAU**: Raphael Niederhauser, Concordat de police de Suisse du Nord-ouest
- **NOUVEAU**: Ferdinand Feusi, Concordat de police de Suisse orientale
- **NOUVEAU**: Roger Muller, Corps de police Suisse romande et Tessin
- Daniel Hänni, canton de Zurich
- Yvonne Burger, Cgfr, Infrastructure
- **NOUVEAU**: Philippe Brönnimann, fedpol
- **NOUVEAU**: Cédric Jost, Assistant/procès-verbal

Kurt Bader a rejoint le secrétariat HIP au 1^{er} mars 2014 (Collaborateur scientifique HIP). M. Bader a conservé son contrat de travail avec l'OFPP jusqu'à la fin 2014, puis a ensuite signé un contrat de travail avec la police municipale de Zurich à compter du 1^{er} janvier 2015. Ce renforcement était le bienvenu et était devenu nécessaire car le nombre de réunions, affaires et projets avait très fortement progressé.

Afin d'être complet, la composition du comité de pilotage TPI est indiquée ci-après.

Nouveautés dans la composition du CP HIP

Nombreuses nouveautés dans la composition de la DP HIP&TIC

Augmentation des effectifs au secrétariat HIP

Membres du comité de pilotage TPI 2014 (à partir du 1^{er} janvier 2014)

- Karl Walker, Président du comité de pilotage TPI
- Martin Gächter, Concordat de police Suisse orientale
- Thomas Armbruster, Concordat de police Suisse centrale
- Jürg Coray, Concordat de police Suisse du Nord-ouest
- Florian Walser, Corps de police Romandie
- Lorenzo Hutter, Police cantonale du Tessin
- Hans-Ruedi Troxler, Police cantonale de Zurich
- Thomas Kräuchi, Office fédéral de la police, fedpol
- Stephan Lanz, Cgfr
- Jürg Treichler, secrétariat général DDPS (statut d'observateur)
- Peter Keller, Président de la direction du programme TP
- Markus Röösl, Président de la direction du programme HIP&TIC
- Peter Folini, Président du groupe de travail Com
- Roland Stämpfli, Responsable du bureau TP
- Roman Pfister, PM HIP et Responsable du bureau HIP&TIC
- Patrick Guggisberg, Chef de projet Police de Zoug (Assistant/procès-verbal)

Accord administratif de coopération policière

Il était initialement envisagé de créer un concordat de police CH afin de traiter les questions de coopération policière au niveau de la Suisse toute entière. Les enseignements tirés des travaux préliminaires ont abouti à l'abandon de cette intention. Un *Accord administratif de coopération policière* a été élaboré en 2014 au niveau de la CCDJP et de la CCPCS comme solution de remplacement. La phase de consultation est en cours actuellement au sein des cantons. Selon notre estimation actuelle, l'accord ne pourra entrer en vigueur qu'au 1^{er} janvier 2017 au plus tôt. Jusqu'à cette date, il convient de réaliser d'importants travaux préliminaires afin que le lancement de la coopération policière réussisse instantanément. Les aspects relatifs à l'employeur (organisation mère, affiliation aux organismes de prévoyance, conditions en termes de droit des salariés et autres) doivent notamment être clarifiés le plus vite possible pour l'organisation actuelle, car des lacunes importantes sont encore recensées dans ce domaine. Dans le même temps, il faut aussi assurer que le projet dispose en temps voulu des ressources financières nécessaires, car les budgets TPI et HIP actuels ne permettent pas à eux seuls la prise en charge de manière adéquate du projet de coopération policière.

EXPLOITATION

Comité du programme HIP (CP HIP)

Le CP HIP s'est réuni cinq fois en 2014 (16^e à la 20^e réunion). Ces réunions se sont tenues à la Maison des cantons de Berne. La charge totale de travail fournie dans ce contexte par les membres du CP HIP peut se chiffrer à environ 60 jours de travail (sans compter la préparation et le suivi des réunions). Les deux organes CP HIP et CP TPI se sont révélés être très complémentaires, aussi bien dans leur composition qu'en ce qui concerne leurs mandats. Afin de réaliser des projets en commun, le soutien politique est nécessaire, ainsi que celui des Corps impliqués. Les deux organes CP HIP et CP TPI semblent répondre de manière idéale à ces exigences. Il convient toutefois d'optimiser encore l'harmonisation des deux organes en termes de responsabilités et de compétences.

Composition du nouveau CP TPI

Une nouvelle voie pour renforcer la coopération policière en Suisse

Un travail efficace et complémentaire des deux organes stratégiques CP HIP et CP TPI

Direction du programme HIP (DP HIP)

Les domaines d'activité de l'ancien groupe spécialisé Transmission et Electronique de la CTPS ont été transférés au 1^{er} janvier 2014 à la DP HIP. La DP HIP s'est donc vu adjoindre l'abréviation TIC puisqu'elle est désormais aussi responsable de la question des technologies de la communication. Cette décision était judicieuse, car elle a permis d'éliminer quelques doublons et de concentrer encore mieux les ressources disponibles. Le responsable du GS T+E, Peter Folini de la police cantonale de Zurich, a été intégré au sein de la DP HIP&TIC, où il dirige le groupe de travail Communication (GT Com) qui y a été intégré.

Au total, la DP HIP&TIC s'est réunie dix fois en 2014 (de la 25^e à la 34^e réunion), dont une fois pour une durée de deux jours. En règle générale, ces réunions se sont tenues dans les locaux de la police cantonale de Zurich. La charge de travail des membres de la direction du programme a également été considérable l'an dernier dans cette fonction de milice. Le total des heures de réunion a nettement dépassé à lui seul 150 jours de travail (sans compter la préparation et le suivi des réunions).

Avec le début de l'activité du CP TPI, certaines questions se sont posées pour la DP HIP&TIC concernant la délimitation avec le CP TPI. Toutes n'ont pas pu être clarifiées durant l'année 2014. Il existe encore un potentiel d'optimisation qu'il convient notamment d'exploiter impérativement dans le cadre de la création du *Centre de compétence pour la coopération policière*.

Secrétariat HIP

Les principaux thèmes dans l'organisation interne du secrétariat HIP ont été les suivants:

- **Comptabilité:** voir au point FINANCES.
- **INTRANET TPI et HIP:** la plate-forme sur la base de l'INTRANET HIP (solution SharePoint de la police cantonale de Berne) a été optimisée et également étendue aux besoins supplémentaires de la nouvelle organisation TPI avec le soutien de la police cantonale de Zoug¹ et d'une société externe. Le nouveau service a été mis en place vers la fin du 1^{er} trimestre 2015. Le **portefeuille de projets et d'applications TPI/HIP** est aussi géré sur cette plateforme.
- **Processus:** partant des expériences de l'organisation en apprentissage HIP et des principes généralement reconnus de la mise en œuvre des projets informatiques, différents processus ont été consolidés et optimisés, tels que le processus d'initialisation des projets, la gestion des projets et des applications, la gestion opérationnelle et du changement; cette dernière en particulier dans le cadre des structures associatives existantes.

FINANCES

Divers processus ont été consolidés et certains nouvellement déployés dans le domaine financier. La contribution de base HIP d'un montant de 720'000 CHF est restée inchangée pour l'année 2014 et a été supportée comme jusqu'à présent à 30% par la Confédération et à 70% par les cantons. Le modèle de facturation pour les Corps nouveaux adhérents, prévu dans l'accord HIP, a été utilisé pour la première fois pour les applications *Suisse ePOLICE* et *AppSOE*. Ce modèle de facturation est transparent, compréhensible et représente une situation gagnant-gagnant pour tous les participants.

Intégration du GS T+E de la CTPS dans la DP HIP&TIC

Charge de travail toujours lourde pour l'organe de milice DP HIP&TIC

Les délimitations entre CP TPI et DP HIP&TIC doivent encore être optimisées

Révision et complément INTRANET TPI et HIP

Optimisation des processus

Le modèle de facturation pour les Corps pionniers et les nouveaux adhérents a été mis en œuvre pour la première fois

¹ Patrick Guggisberg, Chef de projet Police de Zoug, Assistant/procès-verbal CP TPI

L'entrée en vigueur de l'organisation TPI au début de 2014 a nécessité l'ajustement en conséquence des processus comptables et financiers. Trois comptabilités (mandants) sont désormais tenues:

- **TP, Technique policière:** autrefois CTPS, comité Technique générale. L'instance de validation est la CCPCS;
- **TIC, Technologie de l'information et de la communication:** autrefois Commission Informatique (CI) et Groupe spécialisé Transmission et électronique (GS T+E) de la CTPS; l'instance de validation est la CCPCS;
- **HIP; programme HIP:** l'instance de validation est le CP HIP.

Sur mandat de la CCPCS, les trois comptabilités ont été auditées à la fin mars 2015 par la filiale bernoise de la société externe BDO. L'organe de révision recommande aux instances de validation de donner quitus pour les trois comptabilités TP, TIC et HIP.

Des progrès concrets ont été réalisés en ce qui concerne les informations financières pour les partenaires HIP. Le rythme de planification doit cependant être encore optimisé afin que les chiffres-clés du budget et de la planification financière soient disponibles à temps, c.-à-d. avant la fin du 1^{er} trimestre. Il convient en particulier d'intensifier la communication dans les deux sens et la circulation de l'information entre tous les acteurs, de sorte que les informations nécessaires soient disponibles en temps voulu et dans la qualité souhaitée.

APPLICATIONS HIP EN COURS D'EXPLOITATION

Application Suisse ePOLICE (SeP)

La première année d'exploitation de la toute première application HIP s'est déroulée quasiment sans accroc. SeP a globalement fait ses preuves puisque le nombre de cas enregistré a nettement dépassé les attentes. Au total, 9447 vols de vélos, 1082 pertes de plaques de contrôle et 1096 dommages aux biens ont été déclarés et/ou traités par le biais du portail en ligne SeP dans les huit Corps pionniers. Depuis début décembre 2014, la police cantonale de Neuchâtel est le neuvième Corps à pouvoir utiliser les fonctions de SeP.

L'association SeP a soumis, l'année dernière, une proposition intéressante à tous les Corps qui ne sont pas encore adhérents à SeP, faisant qu'au moins quatre autres Corps rejoindront l'association en 2015. Des travaux de clarification sont en cours, qui serviront de base pour étendre l'application à d'autres cas.

Application pour les unités spéciales (AppSOE)

Le projet AppSOE est un exemple réussi de projet réalisé dans les conditions de HIP. Sous la direction des deux Corps pionniers des polices cantonales de Zurich et de Berne, le projet a pu être financé et exécuté conformément aux plans. D'autres Corps, des organes fédéraux et la principauté de Liechtenstein ont rejoint le projet en cours de route; aujourd'hui, seuls trois Corps de police cantonale ne sont pas membres de l'association AppSOE. L'exploitation de l'application est assurée, au nom de l'association, par la société Abraxas SA. Le feedback des Corps sur l'utilisation pratique et l'exploitation de l'AppSOE est globalement positif. L'interopérabilité entre les unités qui ont recours à l'AppSOE est supportée de manière exemplaire.

Suite à la réorganisation, la comptabilité est désormais tenue pour trois mandants.

La révision des comptes 2014 a été faite avec succès

Progrès dans la préparation des informations budgétaires à destination des Corps

Le nombre de cas et l'expérience acquise au cours de la première année d'exploitation sont positifs

Une offre attrayante de la part de l'Association HIP SeP pour les nouveaux adhérents

Projet achevé avec succès et mise en service de l'application

Des organes fédéraux et d'autres Corps ont adhéré à l'association HIP AppSOE

Renforcement de l'interopérabilité

INTENTIONS ET PROJETS HIP

Harmonisation des tableaux de codes (HTC)

Le projet s'articule en trois sous-projets:

- sous-projet Harmonisation des tableaux de codes;
- sous-projet Organisation du service spécialisé pour les codes;
- sous-projet Informatique (pour la mise à disposition des codes).

Les travaux d'harmonisation des tableaux de codes se sont poursuivis comme prévu. Ces travaux ont dû être élargis au domaine de l'harmonisation des codes RIPOL-VOSTRA. Cela concerne également l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour les statistiques policières de la criminalité (SPC), ainsi que la rationalisation du registre des infractions pénales, menée sous les auspices de l'Office fédéral de la justice (OFJ).

Le *Service de coordination des codes harmonisés* sera placé sous l'égide de fedpol et entrera en service à la mi-2015. Il constitue le service central de coordination et l'instance spécialisée pour toutes les questions relatives à la gestion des codes.

En raison de la mise en place de la Nouvelle recherche d'objets (NRO), les ressources en personnel nécessaires au sein de CSI-DFJP n'ont pas pu être mises à disposition en 2014 pour la réalisation du sous-projet Informatique, ce qui a provoqué un retard de plus d'un an sur le calendrier prévisionnel. La solution informatique doit permettre à tous les clients de télécharger la version la plus récente des codes requis.

Consultation en ligne des registres d'armes (CLRA)

Depuis la publication de l'appel d'offres début décembre 2013, seulement 13 mois se sont écoulés jusqu'à l'annonce par le comité de projet CLRA au CP HIP que l'application était prête à fonctionner. Malheureusement, la mise en service n'a pas pu être réalisée comme prévu le 1^{er} janvier 2015, car la révision de la loi sur les armes (LArm) se fait attendre. Le Conseil national traitera l'affaire en premier à l'occasion de sa session extraordinaire du 4 au 7 mai 2015. Le Conseil des Etats devrait s'y consacrer au plus tôt lors de la session d'automne. La procédure de conciliation ne serait alors possible que lors de la session d'hiver. Si l'on prend en compte le délai de référendum de 100 jours, une entrée en vigueur au second semestre 2016 de la LArm révisée semble réaliste.

La gestion des utilisateurs pour l'application CLRA intègre le portail SSO de CSI-DFJP. La solution réalisée est conçue de manière à pouvoir également être utilisée pour d'autres applications du programme HIP.

Le fait que le projet ait pu être réalisé pratiquement en l'espace d'un an et en intégrant tous les cantons et la Confédération est le mérite de tous les participants. Les facteurs qui ont largement contribué au succès sont brièvement énumérés ci-après:

- la volonté politique d'atteindre l'objectif fixé;
- la disponibilité des moyens financiers en temps utile;
- le multilinguisme (allemand et français) au sein de la direction du projet, chez le fournisseur et dans les documents de base;
- la concentration des forces sur les points nécessaires et réalisables;
- un cahier des charges formulé de manière correcte et précise;
- aucune modification des exigences en cours de projet;

Nouveau sous-projet Harmonisation des codes RIPOL-VOSTRA

Service de coordination des codes harmonisés au sein de fedpol à partir de la mi-2015

Retard dans le sous-projet Informatique

Projet CLRA achevé avec succès

Retard dans la révision de la loi sur les armes

Gestion des utilisateurs réalisée via le portail SSO de la DFJP

Divers facteurs de succès sont la base du résultat positif du projet

- une gestion stricte du projet, respectant la planification avec surveillance des cantons;
- l'affectation soignée des ressources humaines dans les groupes de travail, pour les spécialistes et la technique;
- une procédure d'escalade efficace en cas de problèmes et retards;
- une excellente réactivité à tous les niveaux.

En résumé, on peut dire que l'organisation HIP a fourni la preuve que de tels projets de coopération peuvent être réalisés avec succès si les facteurs mentionnés ci-dessus reçoivent l'attention nécessaire.

HIP est prêt et en mesure d'assumer de gros projets

Plateforme nationale de formation de la police (PNFP)

Les travaux de base ont bien avancé en 2014, de sorte que, lors de sa réunion du 11 décembre 2014, le comité de projet PNFP a pu donner suite aux demandes de la direction du projet et valider la réalisation de la phase 1 qui sera mise en œuvre en 2015.

La première phase inclut une nouvelle gestion des cours au niveau de l'ISP, ainsi qu'un portail pour les cours proposés par l'ISP à ses clients et bénéficiaires de prestations. Il était prévu initialement que la gestion des utilisateurs soit aussi réalisée via le portail SSO ESC-DFJP. Mais en cours de projet, on a constaté que pour des raisons financières, opérationnelles et techniques, la gestion des utilisateurs devait être résolue dans un premier temps dans le cadre du nouveau portail PNFP. Le financement de la phase 1 est assuré par le biais d'un relèvement provisoire de la contribution versée à l'ISP par la Confédération et les cantons. La gestion globale du savoir policier ne sera abordée et intégrée dans un système que dans une phase ultérieure.

Réalisation de la phase 1: gestion des cours de l'ISP et gestion globale des utilisateurs

Le financement de la phase 1 est assuré via l'ISP

Traitement des processus de la police (TPP)

L'hypothèse d'origine qui prévoyait de déduire des objectifs contraignants et des normes pour une solution TPP globale à partir du travail préliminaire pour le renouvellement et l'extension du système ABI, ne s'est pas révélée faisable. L'interdépendance systémique et organisationnelle du traitement des processus dans chacun des Corps est tellement prononcée qu'un changement de système serait très complexe à tous égards. Une présentation des deux systèmes du groupement ABI et de POLIS a montré la complexité existante des différents processus TPP. Des mesures d'harmonisation sont toutefois imaginables. Les principes élaborés dans le cadre du système POLIS pour le signalement mobile par la police de terrain apparaissent comme un bon exemple d'une solution harmonisée. Du point de vue du CP HIP, il convient en premier lieu d'aborder les travaux sur l'échange harmonisé des données et des informations, en impliquant les organes du nouveau programme d'*Harmonisation de l'informatique des institutions judiciaires (HIJ)*.

Un dossier complexe qui requiert un soutien mutuel avec le programme d'harmonisation HIJ

Systèmes de suivi coordonné de la situation et Réseau sécurisé de données (RSD)

Dans ce domaine, les travaux préliminaires au lancement d'un projet de réseau de données sécurisé à l'échelle nationale ont fait l'objet d'une attention particulière. Un long travail de persuasion a été nécessaire à divers endroits et à différents niveaux pour justifier les exigences envers un RSD à l'échelle nationale. A l'automne 2014, à la fois la CCDJP et la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS) se sont prononcées en faveur de la réalisation d'un RSD. Ce projet de grande envergure conduira à de nouveaux partenariats entre la Confédération (notamment

La nécessité d'un RSD est désormais reconnue au plus haut niveau

l'armée, l'OFPP, fedpol et le Cgfr) et les cantons (en particulier la police, la défense civile et les sapeurs-pompiers). La discussion au Conseil fédéral sur le sujet est prévue pour le premier trimestre 2015. Un message pourrait alors être envoyé au Parlement au cours de l'année 2016.

TRAVAUX D'INITIALISATION DES PROJETS

Plusieurs travaux fondamentaux pour la mise en œuvre de projets ultérieurs ont également été menés en 2014.

Instant Messenger Police (IMP)

Ce n'est un secret pour personne que les fonctionnalités des smartphones sont également très utilisées dans le travail de police. C'est le cas aussi de l'application de communication *WhatsApp*. Les exigences élevées de la police en matière de sécurité ne sont pas respectées par *WhatsApp* à divers égards. Un cahier de spécifications a donc été élaboré dans le cadre de HIP et les produits déjà disponibles sur le marché, susceptibles de remplir les exigences envers une telle application, ont été considérés. Un projet HIP concret pour un système IMP semble pouvoir être lancé dans le courant de l'année 2015; il est encore difficile de savoir s'il s'agira d'une pure solution de marché ou d'une version développée en interne et adaptée aux besoins de la police.

Plateforme e-mail sécurisée pour la police (SPMail)

Comme en ce qui concerne le service de messagerie IMP, la plupart des plateformes de messagerie électronique ne répondent pas aux exigences de la police en termes de sécurité. Le système *PolMail* mis à disposition aujourd'hui par CSI-DFJP est, d'une part, un système fermé réservé à un cercle d'utilisateurs et, d'autre part, atteindra prochainement la fin de son cycle de vie technique. La future plateforme doit être plus ouverte, accessible aux personnes qui ne sont pas dans la police, par exemple dans le cadre des travaux de réalisation de projets. L'état d'avancement des travaux de clarification est tel qu'il est possible qu'une décision concernant les prochaines étapes soit prise en 2015.

Elaboration d'une stratégie pour le futur traitement des appels d'urgence

Le développement dans le domaine des appels d'urgence s'oriente clairement vers l'augmentation du nombre d'appels, avec des informations toujours plus précises et plus larges. D'une part, les appels peuvent être effectués par les particuliers via un smartphone, mais ils sont aussi automatiques après certains événements. Par exemple après un accident de la route dans lequel les véhicules impliqués enverraient automatiquement un appel d'urgence. Les premiers travaux ont commencé en 2014 afin de pouvoir compter sur une stratégie harmonisée pour la gestion future des appels d'urgence. Les bases devraient être posées d'ici la fin 2015 et des projets concrets abordés à partir de 2016.

BILAN APRÈS TROIS ANNÉES DE TRAVAIL

Elaborer des solutions harmonisées est une opération particulière dans un environnement fédéral. Le fédéralisme est précisément connu pour la diversité des réponses aux mêmes problématiques. Chacune de ces solutions peut être bonne en elle-même mais elles sont trop lourdes dans leur ensemble et, en admettant qu'elles soient utilisables, trop peu efficaces dans le cadre d'une coopération. La nécessité concrète de solutions informatiques harmonisées dans le paysage policier suisse a été un pilier de l'Accord sur le programme HIP, et ce dès le départ. Ce qui est possible dans l'univers du marché libre de plus en plus

Financement des initialisations de projets

Si possible, adapter les applications civiles aux besoins de la police

Une sécurité accrue grâce à une plateforme de messagerie électronique propre à la police

L'augmentation des appels d'urgence potentiels exige des solutions harmonisées

*Des solutions harmonisées dans un environnement fédéral: un défi complexe
Une coopération*

mondialisé doit aussi être réalisable dans le domaine de la police en Suisse, à savoir une coopération sans obstacle et l'échange efficace de l'information, soutenus tous deux par des solutions informatiques robustes.

L'introduction du *Code de procédure pénale* suisse unique (CPP) en 2011 a posé les fondations pour des solutions harmonisées au sein du travail de police. L'impact sur la mise en œuvre de solutions informatiques harmonisées en matière de police est pourtant resté encore très modeste à ce jour. Le programme HIP vient y ajouter un nouvel effet de levier. Cela a conduit les autorités de poursuite judiciaire à saisir l'idée d'harmonisation et à lancer un *programme d'Harmonisation de l'informatique des institutions judiciaires suisses (HIJ)*.

Les possibilités prévues par l'accord HIP pour la réalisation des projets ont été toutes utilisées avec succès. Des projets sont ainsi possibles avec la participation de Corps pionniers, les Corps adhérant ultérieurement payant une contribution adéquate. Cette dernière est calculée au moyen d'une clé de répartition basée sur la *population résidente permanente de la Suisse* telle que calculée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). La transparence et l'équité financière sont donc assurées dans toutes les phases de projet et d'exploitation. Citons à titre d'exemple la plateforme *Suisse ePOLICE* et *l'application pour les unités spéciales*. Des autorités fédérales sont aussi associées à cette dernière; pour l'utilisation de l'application, elles *versent 6% des frais de réalisation et 6% des frais d'exploitation annuels récurrents*.

La réalisation d'un projet est plus simple lorsque tous les cantons sont associés dès le début. Ce fut le cas pour la réalisation de la *Consultation en ligne des registres d'armes*. Les résultats obtenus en l'espace d'un an montrent sans conteste que les projets de ce type devront être privilégiés à l'avenir, lorsque cela est possible.

L'axe prioritaire des travaux de projet a été jusqu'à présent le domaine de l'initialisation et de la réalisation de projets. Les questions liées à l'organisation et la logistique de l'organisation, aux organes et au personnel employé pour HIP sont passées au second plan. Il faudra donc suivre ces questions et construire des structures bien établies dans les deux prochaines années, notamment en lien avec la procédure de consultation à venir sur l'*Accord administratif de coopération policière*.

CONCLUSIONS

- Avec le projet CLRA, les organes HIP ont prouvé qu'un projet impliquant tous les cantons et les organismes fédéraux correspondants peut être réalisé dans les délais impartis et en conformité avec le budget, tout en livrant les fonctionnalités requises. Toutes les personnes impliquées dans ce projet ont été durement mises à contribution et ont donné le meilleur d'elles-mêmes. Il est dommage que ce succès ait été «freiné» par le retard dans le traitement parlementaire de la révision de la loi sur les armes.
- Basé sur cette expérience, il est tout à fait souhaitable que d'autres projets, y compris ceux de plus grande envergure, soient réalisés dans une constellation comparable. Les travaux d'initialisation en cours (SPMail, IMP et stratégie appels d'urgence) ont le potentiel nécessaire.

sans barrières pour augmenter l'efficacité

Un CPP unique n'entraîne pas automatiquement des solutions informatiques harmonisées

HIJ: nouveau programme d'harmonisation de l'informatique des institutions judiciaires suisses

L'accord HIP fait ses preuves dans la pratique

La clé de répartition HIP s'impose également dans d'autres contextes

Seuls les projets communs impliquant tous les cantons ont l'efficacité la plus élevée

La « maison HIP » doit absolument être complétée et renforcée dans un proche avenir

CLRA est un exemple positif de projet HIP à l'échelle nationale

D'autres projets similaires sont souhaitables

- Il est clair que des projets plus complexes incluent également des risques plus importants. Cependant, les structures claires du programme HIP, l'attribution sans équivoque des responsabilités et les voies décisionnelles courtes sont de bonnes bases pour pouvoir s'attaquer avec succès à des défis plus complexes.
- Une coopération étroite avec le programme d'harmonisation HIJ semble presque obligatoire dans certains domaines, par exemple dans le traitement des processus de police ou de police judiciaire.
- En plus des applications métiers de la police, d'autres projets dans le domaine de l'infrastructure TIC devront également être pris en main au cours des prochaines années. Les deux grandes intentions RSD (Réseau sécurisé de données) et Systèmes de suivi coordonné de la situation doivent apporter des progrès décisifs.
- Les mesures prises à ce jour pour l'exploitation des nouvelles applications peuvent être considérées comme étant adaptées à la situation et judicieuses. Il convient néanmoins de s'attaquer à des solutions unifiées à l'avenir, afin d'éviter une grande diversité de systèmes en dépit de l'harmonisation.
- Il est impératif que les structures HIP, avec celles de la TPI, soient sensiblement renforcées dans la phase suivante, en particulier dans le domaine des ressources humaines, ainsi qu'en termes d'infrastructures (par exemple, à travers un appui/une intégration plus forte dans un Corps de police). Continuer sur les bases actuelles comporte le risque de revers, malgré le succès rencontré avec les projets.
- D'autres tâches et travaux (gestion du personnel, gestion financière, gestion des projets et des applications, des associations, etc.) s'ajoutent à la croissance liée aux intentions et aux projets en cours. Ceci nécessite l'adaptation correspondante des ressources financières. Ces questions sont incluses dans l'intention initiée liée à la coopération policière.

Les structures HIP éprouvées peuvent gérer des risques plus élevés

Nécessité de coopération avec le programme HIJ

Le projet CLRA associe avec succès tous les partenaires HIP

Aborder en temps utile la question de l'exploitation future des applications HIP

Renforcement indispensable de la « maison HIP »

Nécessité d'adapter les ressources financières

ROMAN PFISTER
PROGRAMME MANAGER HIP
Zurich, le 28 avril 2015
Mail: sekretariat@sptk.ch

LISTE DE DIFFUSION	PUBLICATION
- MEMBRES DE LA CCDJP	- SITE INTERNET CCDJP
- MEMBRES DE LA CCPCS	- SITE INTERNET CCPCS
- COMITÉ DIRECTEUR DE LA SCPVS	- SITE INTERNET SCPVS
- MEMBRES DU COMITÉ DU PROGRAMME HIP	- INTRANET CCPCS
- MEMBRES DE LA DIRECTION DU PROGRAMME HIP	- INTRANET TPI/HIP
- MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE TPI	
- MEMBRES GT COM	
- CHEF DE PROJET HIP	
- MEMBRES PPS	
- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DFJP	
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA POLICE, FEDPOL	
- CORPS DES GARDES-FRONTIÈRES, CGFR	
- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DDPS	
- OFFICE FÉDÉRAL POUR LA PROTECTION DE LA POPULATION, OFPP	
- SERVICE DE RENSEIGNEMENT DE LA CONFÉDÉRATION, SRC	

GLOSSAIRE	
ABI	Communauté de travail qui exploite, gère et développe pour la police le système central d'information ABI (produit de la société rola Security Systems AG et de la société LogObject AG)
AD	Projet Acheminement dynamique (des appels d'urgence)
App EP	Projet d'application Prévention contre le cambriolage
AppSOE	Projet Application pour les unités spéciales
ARMADA	Base de données sur les armes gérée par la Confédération /DFJP
CCDJP	Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police
CPCS	Conférence des Commandants des Polices Cantonales de Suisse
Cgfr	Corps des gardes-frontières
CG MPS	Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers
CLRA	Consultation en ligne des registres d'armes (cantonaux)
CP HIP	Comité du programme HIP
CPP	Code de procédure pénale (suisse)
CP TPI	Comité de pilotage TPI
CSI-DFJP	Centre des services informatiques DFJP
CTPS	Commission technique des polices suisses
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DFF	Département fédéral des finances
DFJP	Département fédéral de justice et police
DP HIP	Direction du programme HIP
eCH0051	Norme pour l'échange des données dans le champ d'application de la police
fedpol	Office fédéral de la police
GT Com	Groupe de travail Communication
HIJ	Programme Harmonisation de l'informatique des institutions judiciaires suisses
HIP	Programme Harmonisation de l'informatique policière suisse
HTC	Projet Harmonisation des tableaux de codes (pour l'échange des données)

IAM	Instant Messenger Police (<i>WhatsApp Police</i>)
ISP	Institut suisse de police, Neuchâtel
LArm	Loi sur les armes (Loi fédérale sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions)
NRO	Nouvelle recherche d'objets
OFPP	Office fédéral pour la protection de la population
OFS	Office fédéral de la statistique
PFA	Projet de plateforme sur les armes
PM HIP	Programme Manager HIP
POLIS	Communauté de travail qui exploite, gère et développe pour la police le système central d'information POLIS (produit de la société Unisys [Suisse] GmbH)
PoIMail	Plateforme de messagerie électronique réservée aux besoins de la police (CSI-DFJP)
Portail SSO	Portail Single Sign On (mis à disposition et exploité par le CSI-DFJP)
PPS	Planification, suivi et standardisation du traitement des informations de la police suisse (un domaine spécialisé de fedpol)
RNS	Réseau national de sécurité de la Suisse
SeP	Projet Suisse ePolice
SPMail	Plateforme e-mail sécurisée pour la police
Standard XML	Standard pour l'échange d'informations
TIC	Technologie de l'information et de la communication
TPP	Traitement des processus de police et/ou de police judiciaire
TP	Technique policière
TPI	Centre de compétence pour la technique policière et l'informatique
